

« Le Florentin » 1 178, Route du Bord de Mer
06700 Saint-Laurent du Var
Tél / Fax : 04 92 12 97 52
aefe@wanadoo.fr - www.aefe-france.fr

**THEMATIQUE : INITIATION AU RISQUE INCENDIE ET SENSIBILISATION A LA MANIPULATION DES
EXTINCTEURS (IRISME) - 1^{ER} D'INTERVENTION**

NIVEAU : Initiation

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une demi-journée soit 3,50 heures de formation.

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Tout salarié de l'établissement. Membres des équipes de sécurité. Toute personne chargée d'intervenir lors d'un début d'incendie. (Code du Travail Art.R.232-12-21)

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : de 2 à 10 personnes par session.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANT : Ghislain BOULON, formateur en prévention sécurité.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Sensibiliser le personnel au risque incendie sur son poste de travail

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie et d'éteindre un début d'incendie.

Explication du rôle « des guides files et des serres files » en cas d'incendie

Exercice pratique d'évacuation

CONTENU DE LA FORMATION :

1. L'Utilisation des Extincteurs

Partie théorique

Le feu :

Le triangle du feu

Classification : Feux de classe A - Feux de classe B - Feux de classe C - Feux de classe D

La combustion des solides, liquides, gaz.

La propagation du feu. Les fumées.

Les agents extincteurs adaptés aux produits à traiter.

Le matériel de lutte contre l'incendie :

Extincteurs - Robinet d'Incendie Armé - Colonnes sèches et humides

Extinctions automatiques : eau, gaz

L'organisation de la lutte contre le feu :

Les textes réglementaires applicables à l'entreprise.
Les rôles des responsables et des intervenants.
La mission de l'ÉQUIPE D'INTERVENTION, ses actions.
Conduire le personnel non affecté à l'intervention.
Les consignes générales et particulières : ERP & IGH
La signalisation sonore et visuelle.

Partie pratique :

La partie pratique s'effectue sur vos installations, veillez à prévoir une zone dégagée et sécurisée.
Méthodes d'extinction - Exercices d'intensité sur feux réels avec manipulation d'extincteurs mobiles.

LES METHODES PEDAGOGIQUES : Pédagogie dite « de l'action ». Une partie théorique et une partie pratique avec l'utilisation des extincteurs et la mise en place de l'évacuation.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires et formalisation, après formation.

LA SANCTION DU STAGE : Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site l'entreprise doit mettre à disposition :

- ✓ Une salle de réunion pour la partie théorique
- ✓ Un Tableau ou / et un Paper-board
- ✓ Prévoir une zone dégagée et sécurisée pour la partie pratique

AEFE assure le matériel pédagogique et matériel des formateurs intervenants :

- ✓ Ordinateur, Vidéo projecteur
- ✓ Extincteurs et Bac à feu.